

EUROPE

PRIER

CALENDRIER MENSUEL DE PRIERE - EUROPE

LE CONSEIL EUROPEEN

Le Conseil Européen ou la Conférence au sommet de l'UE constitue l'autorité suprême de l'Union. Ses membres comprennent les chefs d'état et de gouvernement (premiers ministres ou présidents), ainsi que les ministres des Affaires Etrangères des 28 Etats membres, le Président Permanent du Conseil et le Haut Représentant, pour les Affaires Etrangères, ainsi que les présidents, des autres institutions.

La Présidence de l'UE est assurée de manière tournante semestriellement par chacun des 28 membres, selon une liste fixe pré-établie, avec l'initiative d'organiser deux sommets trimestriels même si le Président Permanent et le Haut Représentant assurent une ligne continue.



PRESIDENCE DU CONSEIL EUROPEEN

António Costa (PORTUGAL)
Président Permanent



MEMBRES DU CONSEIL EUROPEEN

Friedrich Merz (ALLEMAGNE) - Chancelier fédéral • **Christian Stocker** (AUTRICHE) - Chancelier fédéral • **Bart De Wever** (BELGIQUE) - Premier ministre



Rouman Radev (BULGARIE) - Premier ministre • **Nikos Christodoulides** (CHYPRE) - Président de la République • **Andrej Plenkovic** (CROATIE) - Premier ministre



Mette Frederiksen (DANEMARK) - Première ministre • **Pedro Sanchez** (ESPAGNE) - Premier ministre • **Kristen Michal** (ESTONIE) - Premier ministre



Petteri Orpo (FINLANDE) - Premier ministre • **Emmanuel Macron** (FRANCE) - Président de la République • **Kyriakos Mitsotakis** (GRECE) - Premier ministre



Péter Magyar (HONGRIE) - Premier ministre • **Micheál Martin** (IRLANDE) - Premier ministre • **Giorgia Meloni** (ITALIE) - Première ministre



Andris Kulbergs (LETTONIE) - Premier ministre • **Gitanas Nausėda** (LITUANIE) - Président de la République • **Luc Frieden** (LUXEMBOURG) - Premier ministre



Robert Abela (MALTE) - Premier ministre • **Rob Jetten** (PAYS-BAS) - Premier ministre • **Donald Tusk** (POLOGNE) - Premier ministre



Luís Montenegro (PORTUGAL) - Premier ministre • **Andrej Babiš** (REPUBLIQUE TCHÈQUE) - Premier ministre • **Nicuşor Dan** (ROUMANIE) - Président



Robert Fico (SLOVAQUIE) - Premier ministre • **Janez Jansa** (SLOVENIE) - Premier ministre • **Ulf Kristersson** (SUEDE) - Premier ministre

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Le Conseil de l'Union Européenne, appelé plus communément « Conseil des Ministres », assure la mise en œuvre des décisions du Conseil Européen pour les domaines relatifs à la coopération intergouvernementale. Il est co- législateur avec le Parlement Européen pour l'essentiel des compétences relevant de l'Union Européenne. Chacune de ses dix « formations », constituées selon les sujets à discuter par le ministre intéressé de chaque Etat membre, est présidé par le ministre intéressé de l'Etat assurant la Présidence UE, sauf le Conseil des Affaires Etrangères, dont la présidence est confiée au nouveau Haut Représentant pour les Affaires Etrangères.



RELATIONS EXTERIEURES

Kaja Kallas (ESTONIE) - Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité

LA COMMISSION EUROPEENNE

La Commission Européenne possède à la fois l'unique prérogative de l'élaboration de nouvelles lois, sur la base des compétences communautaires, et la responsabilité exécutive de la mise en œuvre de ces lois, après leur ratification par le Conseil de l'Union, et le Parlement de l'UE. Elle est aussi la « gardienne des traités » et veille, sur les activités, des Etats membres, lorsque ceux-ci sont responsables de la mise en œuvre de la loi de l'Union.

La Commission Européenne se compose de 28 commissaires : un par Etat. Les commissaires prêtent serment, à leur entrée en fonction, d'œuvrer dans l'intérêt commun européen, et non leur intérêt national. Durée du mandat de la Commission Européenne : 5 années.



Ursula Von der Leyen (BELGIQUE) - Présidente de la Commission Européenne • **Teresa Ribera** (ESPAGNE) ; **Henna Virkkunen** (FINLANDE) ; **Stéphane Sejourne** (FRANCE) ; **Roxana Minzatu** (ROUMANIE) ; **Raffaello Fitto** (ITALIE) - Vice-présidents exécutifs



Maros Sefcovic (SLOVAQUIE) - Commerce et sécurité économique, Relations interinstitutionnelles et transparence • **Valdis Dombrovskis** (LETTONIE) - Economie et productivité, Mise en œuvre et simplification



Dubravka Suica (CROATIE) - Méditerranée • **Olivér Varhelyi** (HONGRIE) - Santé et bien-être animal



Wopke Hoekstra (PAYS-BAS) - Climat, neutralité carbone et croissance propre • **Andrius Kubilius** (LITUANIE) - Défense et espace • **Marta Kos** (SLOVENIE) - Elargissement

16

Jozef Sikela (REPUBLIQUE TCHEQUE) - Partenariats internationaux • **Costas Kadis** (CHYPRE) - Pêche et océans • **Maria Luis Albuquerque** (PORTUGAL) - Services financiers et union de l'épargne et des investissements

17

Hadja Lhabib (BELGIQUE) - Egalité et Etat de préparation et gestion des crises • **Magnus Brunner** (AUTRICHE) - Affaires intérieures et migration • **Jessika Roswall** (SUEDE) - Environnement, résilience en matière d'eau et économie circulaire compétitive

18

Piotr Serafin (POLOGNE) - Budget, lutte anti-fraude et administration publique • **Dan Jorgensen** (DANEMARK) - Energie et logement • **Ekaterina Zaharieva** (BULGARIE) - Startups, recherche et innovation

19

Michael McGrath (IRLANDE) - Démocratie, justice, état de droit et protection des consommateurs • **Apostolos Tzitzikostas** (GRECE) - Transport durable et tourisme

20

Christophe Hansen (LUXEMBOURG) - Agriculture et alimentation • **Glenn Micallef** (MALTE) - Equité intergénérationnelle, jeunesse, culture et sport

LE PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement Européen se compose de 751 membres représentant les peuples des 28 Etats membres de l'Union Européenne.

Les membres du Parlement Européen (MPE) sont élus démocratiquement au suffrage universel direct tous les cinq ans. Toutes les lois nouvelles élaborées par la Commission Européenne leur sont soumises pour examen et, en fonction des sujets, sont invités par le Conseil des Ministres à émettre leur avis, ou à agir en tant que co-législateurs avec le Conseil. Dans ce cas, ils sont habilités à apporter des amendements aux textes et aucune nouvelle loi ne peut être adoptée sans leur assentiment.

21

PARLEMENT EUROPEEN

Roberta Metsola (MALTE) - Présidente

22

PARTI POPULAIRE EUROPEEN

Manfred Weber (ALLEMAGNE)
Président du groupe

23

ALLIANCE PROGRESSISTE
DES SOCIALISTES ET DEMOCRATES

Gianni Pittella (ITALIE) - Président du groupe

24

RENEW EUROPE

Valérie Hayer (FRANCE) - Présidente du groupe

25

CONSERVATEURS
ET REFORMISTES EUROPEENS

Nicola Procaccini (ITALIE), **Patryk Jaki** (POLOGNE)
- Co-présidents du groupe

26

GAUCHE UNITAIRE EUROPEENNE
ET GAUCHE VERTE NORDIQUE

Gabriele Zimmer (ALLEMAGNE)
Présidente du groupe

27

VERTS ET ALLIANCE LIBRE EUROPEENNE

Bas Eikhout (PAYS-BAS), **Terry Reintke**
(ALLEMAGNE) - Co-présidents du groupe

28

PATRIOTES POUR L'EUROPE

Jordan Bardella (FRANCE) - Président du groupe

29

EUROPE DES NATIONS SOUVERAINES

René Aust (ALLEMAGNE), **Stanislas Tyszk**
(POLOGNE) - Co-présidents du groupe

30

La Cour de Justice de l'UE (Président : Koen Lenaerts / Belgique) • **La Banque Centrale Européenne** (Présidente : Christine Lagarde / France) • **La Cour des Comptes Européenne** (Président : Tony Murphy / Irlande)

LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE

La CUEJ, sise à Luxembourg (de même que le Tribunal de l'Union Européenne qui lui est attaché) est compétente pour régler les différends en matière d'interprétation des traités et de la législation européenne ainsi que les différends liés aux effets produits par la législation européenne et la mise en oeuvre des politiques européennes.

Pour ce faire, elle examine la légalité des actes pris par les institutions de l'UE, vérifie que les Etats membres respectent les obligations qui découlent des traités et interprète la législation à la demande des cours et tribunaux nationaux concernant les lois européennes. Les institutions européennes vont aussi régulièrement, devant la Cour, pour déterminer leurs droits.

LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

La BCE, dernière-née des institutions européennes lors de la création de la zone euro en 1998, est la principale institution de l'UE, de type monétaire, établie sur un modèle fédéral et sise à Francfort-sur-le-Main, avec la charge d'émettre l'euro en tant que monnaie commune et unique de l'Union Economique et Monétaire (Euroland), de définir les grandes orientations de politique monétaire de la zone euro et de prendre les décisions nécessaires à sa mise en oeuvre, c'est à dire de maintenir le pouvoir d'achat de l'euro et donc la stabilité des prix dans la zone euro. L'Euroland comprend actuellement 19 sur 28 des pays de l'UE ayant introduit l'euro en 1999.

LA COUR DES COMPTES EUROPEENNE

La Cour des Comptes permet à l'Union Européenne d'avoir un organe de contrôle externe indépendant, distinct des responsables de la gestion financière au sein même des institutions européennes (service d'audit interne). Elle examine la légalité et la régularité des dépenses et recettes de l'Union Européenne, s'assurant d'une bonne gestion des fonds de l'UE.

31

Le pays membre **chargé de la présidence semestrielle tournante de l'UE** et les ministres concernés • Les **députés et attachés parlementaires européens** • Les **fonctionnaires européens** du Parlement UE et de la Commission Européenne • Les **projets de loi et directives UE** • Les **conseils trimestriels de l'UE** • Un **député européen de votre choix** (votre région) :

.....